

INSTITUT DE FRANCE.

---

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

---

# RAPPORT

DE LA COMMISSION

## DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT L'ANNÉE 1886

PAR

M. HENRI WEIL

Lu dans les séances du 17 et du 24 décembre 1886.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVI



INSTITUT DE FRANCE.

---

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

---

# RAPPORT

DE LA COMMISSION

## DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT L'ANNÉE 1886

PAR

M. HENRI WEIL

Lu dans les séances du 17 et du 24 décembre 1886.

---

MESSIEURS,

L'École d'Athènes comptait, en 1886, un membre de deuxième année, M. Radet; deux membres de troisième année, MM. Cousin et Durrbach; enfin, M. Holleaux a été autorisé à passer en Grèce une quatrième année, afin de continuer des fouilles fécondes en résultats importants.

M. RADET a fait en Caramanie, c'est-à-dire dans le sud de l'Asie Mineure, à travers les districts antiques de la

Pamphylie, de la Pisidie, de la Lycaonie, de l'Isaurie, de la Cappadoce et de la Cilicie, un voyage intéressant, dont la relation est très agréable à lire. Parti d'*Adalia*, l'ancienne *Attaleia*, après avoir atteint comme points extrêmes *Iconium* et *Césarée*, il n'a retrouvé la mer qu'à *Mersina*, près de Tarse. Dans son ensemble, ce voyage a plutôt le caractère d'une rapide reconnaissance que d'une exploration méthodique. L'auteur excelle à décrire, et il s'y complait. Son style a du mouvement, souvent même de l'éclat (1). Il y a là une suite de pages qui donnent une idée vivante de la contrée, de ses magnifiques changements à vue, de la grandeur et de la variété de ses principaux sites, qui sont pour la plupart des sites célèbres de l'antiquité.

En effet, notre jeune voyageur trouve sur son chemin une série de villes importantes, soit par leur renommée historique, soit par l'étendue et la conservation de leurs ruines. Il suffit de citer *Attaleia*, *Pergé*, *Syllion*, *Aspendos*, *Selgé*, *Iconium*, *Isaura*, *Lystra*, *Césarée*, *Tyane*, *Tarse*. Cependant, l'archéologie proprement dite ne tient pas une grande place dans le mémoire. C'est que beaucoup de ces positions ont déjà été visitées et relevées par d'autres voyageurs. Après avoir décrit avec une précision pittoresque l'aspect général des ruines, M. Radet n'a, le plus souvent, rien de mieux à faire, pour les détails, que de renvoyer aux explorations d'Hamilton, aux plans ou aux dessins de Texier, aux photographies de Trémeaux. Pour

---

(1) Malgré quelques néologismes au moins inutiles : *fonctionnarisme*, *itinérant*, *grégeux*.

trouver autre chose, il eût fallu débarrasser les ruines de la végétation qui les envahit, ou creuser le sol. Or M. Radet n'a eu à sa disposition ni le temps, ni l'outillage, ni les ressources nécessaires pour faire des fouilles. On ne saurait réclamer de lui ce qui n'entraîne pas dans son programme et n'était pas dans ses moyens d'action.

Peut-être aurait-on voulu, cependant, le voir s'attarder davantage sur quelques points. En Orient, surtout, les renseignements sont lents à se mettre en marche et ne viennent pas dès le premier jour à la rencontre du voyageur qui passe. A *Kaisarieh*, par exemple, on doit regretter qu'il n'ait pas eu l'occasion de recueillir quelques renseignements utiles sur les antiquités asiatiques qui proviennent des environs de l'ancienne Césarée de Cappadoce. Il est facile de dire que l'on ne trouve plus de terres cuites à Tarse; mais le voyageur archéologue ne saurait être dispensé pour cela d'étudier, au moins dans leur aspect extérieur, les gisements d'où Barker et Victor Langlois en ont tiré un si grand nombre. Les seules indications archéologiques un peu développées sont celles qui ont rapport à la curieuse construction asiatique d'*Efflatoum*, en Lycaonie. Elles tendent à modifier un peu les observations faites récemment sur la même ruine par M. Sokolowski. D'après M. Radet, cet entassement de blocs sculptés ne formerait pas la muraille d'une ancienne salle, mais une décoration architecturale isolée, ayant sa raison d'être en elle-même. Les deux principales figures, plus grandes que les autres, n'auraient pas l'attitude de cariatides, mais figureraient un dieu et une déesse, représentés à mi-corps, dans un caractère qui a quelque chose

d'égyptien. Il appartient aux archéologues qui se sont occupés spécialement de la question de juger si ces indications s'accordent avec l'ensemble des faits observés.

En revanche, la récolte d'inscriptions a été abondante (1). C'est par la partie épigraphique que le voyage dont nous rendons compte intéresse surtout la science. Le nombre des textes nouveaux, publiés et étudiés dans le mémoire, est de soixante-quinze, dont plusieurs assez étendus; beaucoup d'autres, sans importance suffisante, n'y figurent pas. Presque toutes les inscriptions sont grecques, mais elles appartiennent à la période de la domination romaine. Elles ajoutent aux renseignements déjà si riches que nous possédons sur l'organisation de la province d'Asie et sur la constitution de ses principales villes. Un seul texte remonte aux temps macédoniens : il mentionne un stratège, déjà connu par Polybe.

Les commentaires que l'auteur ajoute à ses transcriptions sont faits avec soin. Ils témoignent d'un esprit judicieux, suffisamment au courant de l'épigraphie grecque et romaine, dont la double connaissance était nécessaire pour interpréter des textes qui ne sont le plus souvent que des traductions de la langue officielle des Romains. Parmi les faits dignes d'être relevés, citons la mention de deux nouveaux magistrats des provinces asiatiques : un proconsul de Pamphylie et de Lycaonie, et un légat d'Antonius, propréteur de Cilicie, d'Isaurie et de Lycaonie. N'est-il pas aussi très instructif de trouver à Syllion de

---

(1) Voyez aussi l'article de MM. Radet et Paris dans le *Bulletin de Corr. hell.*, 1886, p. 148 et suiv.

Pamphylie toute la population hiérarchiquement divisée dans ses différentes classes : Βουλευταί, γερατοί, ἐκκλησιασταί, πολῖται, οὐνδικτάρει (affranchis par la baguette appelée *vindicta*, suivant l'explication donnée dans le mémoire), ἀπελεύθεροι et πάροικοι (domiciliés)? Il y a, dans les inscriptions recueillies par M. Radet, beaucoup de détails du même genre, qui reconstituent pour nous, dans son organisme souvent compliqué, la vie provinciale de ces populations gréco-romaines.

Pour l'histoire religieuse, il est intéressant de voir la célèbre Artémis de Pergé prendre le titre de προεστῶσα τῆς πόλεως et le dieu Mên porter, sur un sarcophage d'Iconium, le surnom de καταγθόνως comme protecteur des sépultures, ce qui du reste ne disconvient pas à une divinité lunaire. On accordera plus difficilement à M. Radet que les τρία ἱερά ἀργυρᾶ et le ἱερόν Τύχης ἀκρελεφάντινον ἐπίχρυσον σὺν τοῖς παρέργαις περὶ τὴν βᾶσιν, placés dans un temple de *Syllion*, soient des coffrets sacrés : on y verra plutôt des objets adorés comme idoles ou comme emblèmes de la divinité, dont l'un était plaqué (non point incrusté d'or), avec des extrémités d'ivoire (Cf. ἀκράλιθος). Comparez aussi plus loin, au lieu nommé *Αρμ*, une prêtresse qui s'intitule ἱέρεια τῆς θεᾶς καὶ τῶν ἁγίων.

La topographie antique de la contrée devra aussi à ce voyage quelques déterminations nouvelles. Bien que l'emplacement de *Pergé* ne fût pas douteux, il n'est pas inutile d'y avoir lu le mot Περγαίων sur une architrave. L'existence près de *Kiesmé* d'une ville pisidienne de *Sillyos*, distincte de la ville pamphylieenne de *Syllion*, n'est peut-être pas suffisamment prouvée par la découverte en Pisidie d'une

inscription simplement funéraire qui rappelle des honneurs accordés à un architecte par le *δῆμος Σιλλυέων*. Les ruines qui portent le nom moderne d'*Apa* paraissent mieux répondre à la ville isaurienne de *Pappa*. Enfin, la découverte d'une base de statue où le nom des deux sculpteurs est suivi de l'ethnique *Δυστρῆϊς* fournit une raison sérieuse pour placer aux ruines de *Zosta* la ville de *Lystra*, célèbre par le passage de saint Paul.

En résumé, il y a deux choses assez différentes dans le mémoire de M. Radet : un voyage descriptif, qui sert de cadre à une série d'études épigraphiques. Les inscriptions sont bien étudiées, et la relation est intéressante. Mais, nous l'avons dit, nos voyageurs feraient bien de se hâter un peu plus lentement ; nous leur conseillons de s'arrêter quelquefois pour recueillir des renseignements et des faits propres à faire avancer la solution de certaines questions controversées.

M. Cousin a composé un catalogue des Magistratures grecques (Péloponnèse, Grèce continentale d'Europe).

Dans une introduction de quelques pages, l'auteur expose très bien l'idée mère de son travail, celle qui lui a suggéré le désir de l'entreprendre et donné la patience de le conduire jusqu'au bout, tout ingrat qu'il puisse paraître. Athènes et, avec elle, trois ou quatre autres villes dont s'occupe l'histoire, Sparte, Corinthe, Thèbes, Argos, ne sont pas toute la Grèce. Si l'on veut bien connaître ce monde hellénique où, plus que dans aucun autre, a dominé la conception de la cité indépendante, il importe de recueillir tout ce que l'on peut savoir au sujet de ces nom-

breuses villes de second et de troisième ordre dont le nom est à peine mentionné, de loin en loin, par les écrivains, et dont l'emplacement même n'est pas toujours fixé avec certitude. Nous ne pouvons espérer ressaisir l'élément dramatique et passionné de la vie de ces petites républiques, qui ont eu leurs luttes intérieures et leurs révolutions, leurs partis, leurs grands hommes locaux, leurs tyrans et leurs libérateurs; mais ce que nous arrivons, grâce aux inscriptions, à reconstituer dans une certaine mesure, c'est l'organisation intérieure de ces villes; les textes épigraphiques nous apprennent les noms de leurs magistrats, et, grâce à ces renseignements, nous arrivons, au moins dans certains cas, à nous faire quelque idée de leur constitution.

Le travail que nous a envoyé M. Cousin n'est qu'un fragment des vastes recherches qu'il a entreprises et qui portent sur le monde grec tout entier. Il se compose de deux catalogues qui, comme nous le dit l'auteur lui-même, sont plutôt faits pour être consultés que pour être lus. L'un est rédigé par pays et par villes; l'autre l'est par ordre alphabétique des magistratures. Dans le premier, chaque mention est accompagnée d'un renvoi très exactement fait au texte qui la justifie; dans le second, il n'y a pas de renvois; ils étaient inutiles, car en se reportant à l'article qui, dans la première partie du mémoire, est consacré à chaque ville, on y retrouve aisément, avec les citations appropriées, la magistrature que l'on cherche.

Ces catalogues reposent sur un dépouillement très méthodique et très complet de tous les recueils qui contiennent des inscriptions grecques; on ne peut que rendre

hommage à la curiosité et au zèle dont le jeune érudit a fait preuve en s'imposant de telles lectures; mais on voudrait qu'il tirât un jour lui-même parti de tous ces matériaux si laborieusement amassés, car ce ne sont que des matériaux. Comme il l'a prouvé dans un précédent travail et comme suffirait à l'indiquer sa trop courte préface, il a l'esprit juste et sagace; il ferait une œuvre utile en cherchant à exposer le mécanisme de celles de ces constitutions sur lesquelles il a réuni le plus de données, en les rapprochant les unes des autres, en essayant d'écrire ainsi un chapitre de l'histoire des institutions grecques. Il a été bien inspiré de commencer par rassembler et par classer des faits; mais ce serait s'arrêter en chemin que de renoncer à en dégager les idées qu'ils contiennent et à les présenter dans un tableau d'ensemble.

M. F. DURRBACH a donné un travail sur *Oropos et le sanctuaire d'Amphiaraos*. Les découvertes récentes, les textes épigraphiques déjà connus, auxquels il faut ajouter quelques textes inédits, obligeamment communiqués par M. Léonardos, ont permis à M. Durrbach de faire un mémoire utile et en grande partie nouveau. Les documents sont examinés avec une attention très intelligente et fournissent à l'auteur du mémoire des résultats dont quelques-uns ont de la valeur pour l'histoire proprement dite ou la connaissance des institutions. Il était naturel de commencer par une étude topographique, car l'histoire d'Oropos, dont Athènes et Thèbes se disputaient constamment la possession, est la conséquence de sa situation en face de l'île d'Eubée. Mais tandis que l'emplacement du sanc-

tuaire dans le vallon de Mavrodhilissi a été liché par M. Newton au moyen de plusieurs inscriptions, celui de la ville offre encore un problème que M. Durrbach paraît n'avoir pas suffisamment étudié. Comme Thucydide et Strabon évaluent la distance d'Érétrie à Oropos, il aurait fallu se transporter de l'autre côté du détroit et examiner les emplacements voisins l'un de l'autre d'Érétrie ancienne et d'Érétrie nouvelle. C'est un point que notre savant confrère, M. Jules Girard, a touché autrefois dans son mémoire sur l'île d'Eubée.

L'histoire de la ville dont la fortune est liée à celle d'Érétrie, de Thèbes et de la Béotie, surtout d'Athènes, est aussi nettement exposée que le permettent les témoignages anciens. A partir de la fin du VI<sup>e</sup> siècle jusque dans les temps qui suivirent la fin de la guerre lamiaque en 322, cette histoire est assez bien connue grâce aux historiens et aux orateurs grecs. Nous signalons l'interprétation d'un texte de Diodore (XIV, 17) au moyen duquel M. Durrbach détermine le caractère des troubles intérieurs qui agitèrent Oropos en 402. Depuis la fin du IV<sup>e</sup> siècle, l'histoire est muette sur Oropos : les textes épigraphiques font supposer que la ville fut le plus souvent indépendante jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. Ces textes et particulièrement les décrets de proxénie, étudiés avec beaucoup de soin et de sagacité, permettent à l'auteur du mémoire de nous donner des détails intéressants sur les formules et le dialecte de la langue officielle, sur l'état politique d'Oropos, enfin sur l'histoire de la confédération béotienne, dont les archontes figurent en tête de quinze décrets. M. Durrbach insiste particulièrement sur

un important décret rendu vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle en faveur d'Hiéron d'Ægire et qui contient de curieux détails sur les négociations d'Oropos avec la ligue achéenne à la suite de la prise et du pillage de la ville par les Athéniens. Ce décret avait été déjà publié par M. Léonardos; M. Durrbach en donne le texte et la traduction, et l'accompagne d'un excellent commentaire historique.

La deuxième partie du mémoire traite du sanctuaire et du culte d'Amphiaraios. L'auteur étudie dans les textes et les monuments figurés la légende d'Amphiaraios, les origines et le développement de son culte. Après avoir indiqué l'emplacement du sanctuaire d'après M. Newton, il en décrit les constructions en s'aidant du plan dressé par M. Dörpfeld. L'administration du temple, sa fortune et ses revenus, les fonctionnaires proposés à ses finances, puis les fêtes et les jeux des grandes et des petites *Ἀμφιάραα*, enfin le culte privé avec ses rites et ses cérémonies fournissent des chapitres intéressants. Amphiaraios était un dieu prophète et médecin comme Asclépios; aussi retrouve-t-on à Oropos l'incubation (*ἐγκοίμησις*) et d'autres pratiques semblables à celles qui s'accomplissaient dans l'Asclépieion d'Athènes.

En somme, le mémoire est bien fait, toujours judicieux, souvent pénétrant : c'est l'œuvre d'un bon esprit.

Le mémoire de M. HOLLEAUX est un des plus importants qui nous aient été adressés. Le nombre et la variété des résultats qu'il a obtenus, en explorant le sanctuaire béotien d'Apollon Ptoos, célèbre par son oracle, l'ont forcé

de donner à son travail la forme rapide et serrée d'un inventaire ; mais c'est un inventaire raisonné, entrecoupé de notices sur tout ce qui méritait d'être étudié de plus près. L'exposition est d'une netteté et d'une clarté parfaites, grâce à un esprit d'analyse qui s'efforce de subordonner les moindres faits à un ordre logique.

Un premier dossier comprend les inscriptions découvertes dans les fouilles faites sur le mont *Ptoon*, au-dessus de l'antique *Acræphiæ*, au lieu appelé *Perdicovrysi*, rappelant l'époque la plus florissante de l'oracle, vers les temps des guerres médiques. Puis viennent quinze textes plus modernes, dont plusieurs ont de 25 à 40 lignes (1). On y trouve des dédicaces faites soit par la ville d'*Acræphiæ*, de laquelle dépendait le temple, soit par les autres villes béotiennes, soit par la ligue même des Béotiens ; des décrets honorifiques en faveur de citoyens ou étrangers ; enfin des listes agonistiques. Le monument le plus important est un fragment de décret amphictyonique relatif au sanctuaire d'Apollon Ptoos, suivi, sur la même pierre, de la copie d'un oracle de Trophonios en dialecte béotien.

Ces inscriptions, recopiées en fac-similé, puis transcrites en caractères courants, sont expliquées, lorsque cela a été jugé nécessaire, par des notes spéciales, mais le plus souvent étudiées par groupes, dans des résumés qui s'efforcent d'en extraire tous les renseignements utiles pour la science. Ces renseignements portent : 1° sur l'histoire de l'oracle, qui, malgré une décadence assez sensible, continua

---

(1) L'inscription n° 6 manque dans le dossier.

pourtant à être consulté plus que l'on ne serait tenté de le croire en lisant Plutarque, après l'époque d'Alexandre et même encore à l'époque romaine ; 2° sur la célébration des jeux appelés *Ptoa*, qui paraissent avoir consisté en un concours poétique et musical qualifié de *θυμελικὸς ἀγών*, excluant les représentations scéniques ; 3° sur la constitution de la ville d'Acraephiaë ; 4° sur l'organisation de la seconde ligue béotienne. Les conclusions sont déduites simplement, avec précision et avec le continuel souci de ne pas dépasser la portée des faits en discussion.

Les découvertes les plus importantes des M. Holleaux se rapportent à la sculpture antique. Il a retrouvé cinq fragments de statues d'une véritable valeur, les uns par leur haute antiquité, les autres par le charme d'un archaïsme déjà élégant. C'est un sérieux enrichissement pour le Musée d'Athènes et pour l'histoire de l'art en général. Deux débris en pierre calcaire, la partie inférieure d'une figure en longue robe, taillée en forme de pilier, avec inscription archaïque et avec nom d'artiste malheureusement incomplet, puis une tête d'un travail presque aussi rude, doivent être placés tout à fait au début de la sculpture grecque en Béotie. Vient ensuite la répétition en marbre d'une de ces figures d'éphèbe nu, les bras collés aux cuisses, que les statuaires du VI<sup>e</sup> siècle ont reproduites en si grand nombre, sans que nous sachions encore s'il faut y reconnaître des images d'Apollon, des statues votives ou funéraires, ou bien des figures d'athlètes comme celle que Pausanias décrit sous le nom d'Arrhachion. Cependant la découverte de pareils motifs dans le sanctuaire d'Apollon Ptoos, dont les jeux ne paraissent pas

avoir eu un caractère gymnique, prouve bien qu'il ne faut pas rejeter trop loin la première hypothèse.

Cette réserve est d'autant plus nécessaire que le développement naturel du même type conduit à des œuvres beaucoup plus perfectionnées où le doute sur le caractère divin de la représentation n'est plus possible. Tel est le torse élégant consacré au dieu par Pythias d'Acraphia et par Aischrion, dont le mouvement et le style rappellent l'Apollon de Piombino. La tête, non moins fine et distinguée, retrouvée depuis l'envoi du mémoire, est venu donner toute sa valeur à ce remarquable torse. Une lecture que M. Holleaux a faite devant l'Académie, à propos de cette double découverte, a pu donner une idée des qualités de goût, de critique prudente et bien informée qu'il apporte dans la partie archéologique de son travail (1).

Les bronzes, étudiés dans la troisième partie du mémoire, complètent les informations fournies par les figures de pierre et de marbre. Il est très intéressant de rencontrer parmi eux, sortant de fouilles authentiques, une paire de ces oiseaux à tête humaine, de style oriental et surtout babylonien, que l'on trouve à la fois en Asie et dans les anciens sanctuaires de la Grèce, servant de plaques d'attache à des anses de grands récipients en métal. Une petite figure nue de travail encore primitif, dans l'attitude d'un conducteur de char, n'est pas sans rapports avec les plus anciens bronzes de Dodone et même avec les bronzes

---

(1) Voyez aussi les articles de M. Holleaux dans le *Bulletin de Corr. hell.* de 1886, p. 66, 98, 190, 269.

découpés de l'île de Crète, qui présentent le même profil arqué et les mêmes proportions étirées. Il y a enfin une remarquable statuette de style archaïque, où l'on ne peut plus refuser de reconnaître un Apollon, à cause de l'attitude des mains, évidemment disposées pour tenir l'arc et la flèche. Les deux derniers bronzes portent en outre de précieuses dédicaces en caractères très anciens.

Des terres cuites assez nombreuses se sont rencontrées dans les fouilles du sanctuaire. Elles sont décrites sous forme de catalogue, avec toutes les indications et toutes les comparaisons utiles. D'un travail assez commun, elles ne représentent ordinairement que des types courants, tels que galettes primitives, femmes assises les mains sur les genoux, ou bien debout tenant leur vêtement ou portant la main à leur poitrine, éphèbes et jeunes filles, figurines grotesques et représentations d'animaux. M. Holleaux remarque que pas un de ces motifs ne se rapporte directement au culte d'Apollon.

Un catalogue, rédigé aussi avec un soin minutieux, est consacré aux vases et surtout aux très nombreux fragments de poterie ramassés dans les fouilles. On remarque parmi ces précieux tessons quelques débris de vases émaillés, notamment les restes d'un petit aryballe en forme de tête casquée, qui a paru à M. Holleaux encore plus ancien que le petit vase semblable du Musée du Louvre portant le cartouche d'Apriès. Les autres fragments appartiennent généralement aux deux types appelés *proto-corinthien* et *corinthien*, mais aucun ne présente le décor purement linéaire ou géométrique. De nombreux éclats portent, sous l'orifice du vase, une dédicace à la pointe, plus rare-

ment au pinceau : c'est tantôt la formule ordinaire de consécration, tantôt le mot *ἱερός* ou *ἱερά* écrit avec l'aspiration archaïque et suivi du nom d'Apollon au génitif.

Les inscriptions de quelques vases, jointes à celles de plusieurs objets en bronze, attestent en outre que le sanctuaire d'Apollon Ptoos, comme celui de l'Apollon de Delphes, était précédé par un temple d'*Athéna Pronaïa*, dont l'emplacement n'a pu être jusqu'ici déterminé.

Nous connaissons déjà le mérite très distingué de M. Holleaux comme humaniste et comme historien de l'antiquité. Il a pu facilement, en appliquant avec beaucoup de conscience et de zèle, les excellentes qualités de son esprit à la direction des fouilles et à l'étude des monuments, s'initier à la connaissance de l'archéologie, et voir le génie antique sous un nouvel aspect. Lorsque son mémoire aura été complété par la description générale des fouilles qui n'avait pu être terminée, ce travail comptera parmi les travaux de l'École d'Athènes qui ont apporté à la science des éléments nouveaux.

Il faut féliciter la direction de l'École du zèle qu'elle déploie à saisir toutes les occasions de faire entreprendre des voyages d'exploration et exécuter des fouilles en Grèce. Rien n'est plus propre à aiguïser l'esprit et à stimuler l'ardeur de nos jeunes compatriotes que le plaisir d'expliquer les monuments qu'ils ont eux-mêmes fait sortir du sol ou qu'ils ont été les premiers à remarquer et à copier. Outre le mémoire de M. Holleaux, plusieurs articles du *Bulletin de Correspondance hellénique* de 1886 nous en donnent la preuve. MM. Cousin et Durrbach ont trouvé dans l'île de Lemnos un curieux monu-

ment et publié deux inscriptions dont l'alphabet, semblable à l'alphabet étrusque, offre un problème aux linguistes (1). Citons encore les inscriptions découvertes par MM. Cousin et Diehl, à Cadyanda en Lycie, à Alabanda en Carie, et sur les bords du golfe céramique (2); les inscriptions d'Acarnanie et d'Étolie, publiés par M. Cousin; celles d'OENOANDA, par MM. Holleaux et Paris; celles de la Pérée rhodienne, par MM. Durrbach et Radet; enfin les décrets de Délos que M. Durrbach a commentés, après avoir assisté aux fouilles dirigées par M. Homolle (3). Ajoutons que M. Cousin et un des nouveaux membres de l'École, M. Deschamps, ont trouvé un sanctuaire de Zeus Carien, dans lequel ils ont recueilli plusieurs centaines d'inscriptions. Cette importante découverte fera l'objet de prochaines communications dans le *Bulletin*.

---

L'École de Rome comptait, pendant la même année 1886, deux membres de deuxième année, MM. Prou et Pératé; la troisième année était représentée par MM. Langlois et Lécrivain; M. Fabre accomplissait sa quatrième année; enfin M. Berthelot y figurait comme membre libre.

Les recherches de M. PROU sur *les relations du pape Urbain V avec les rois de France, depuis 1362 jusqu'en 1370*, ont abouti à des résultats importants. L'auteur a consulté

---

(1) Voyez *Bulletin*, p. 4.

(2) Voy. *Bull.*, pp. 39, 299, 423.

(3) Voy. *Bull.*, pp. 163, 216, 245, 102.

avec grand profit un compte du gouverneur du Dauphiné, dont un double exemplaire se trouve dans le fonds de la reine de Suède et aux Archives du département de l'Isère, les registres pontificaux du Vatican et diverses collections de la Bibliothèque nationale. Le résumé qu'il a fait de tous ces documents forme un chapitre intéressant de l'histoire du règne de Jean le Bon et de Charles V. Les données que fournissent les pièces diplomatiques y sont habilement fondues avec les récits des chroniqueurs que M. Prou interprète avec beaucoup d'aisance et de critique. Le travail qui nous a été soumis prouve que l'étude des registres pontificaux du XIV<sup>e</sup> siècle ne sera pas moins fructueuse pour notre histoire que l'étude des registres du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'an dernier, M. de Nolhac avait consacré une intéressante étude aux peintures des deux fameux manuscrits de Virgile qui se trouvent dans la Bibliothèque Vaticane. Les *Miniatures du Tércence du Vatican* ont fourni à M. PÉRATÉ les éléments d'un mémoire intéressant et curieux. On peut y distinguer trois parties : des observations sommaires sur les trois manuscrits principaux des comédies de Tércence qui sont ornés de peintures ; une étude sur les masques propres à chaque espèce de rôle et sur les attitudes des personnages ; une description des peintures du manuscrit du Vatican.

La description des peintures nous a semblé faite avec beaucoup de soin, et l'intelligence en est facilitée par la reproduction de quelques sujets empruntés aux manuscrits. L'étude du rapport entre les peintures et le texte de

Térence forme la partie la plus importante de ce mémoire. Comme certaines attitudes données aux personnages ne sont pas indiquées dans le texte, l'auteur en a conclu que l'artiste les avait empruntées aux acteurs, et qu'elles remontaient à un temps où les pièces du poète étaient représentées sur le théâtre. Il a examiné attentivement ces diverses attitudes, et quelques-unes lui ont paru semblables à celles des personnes qu'on trouve sur les tombeaux des Catacombes. Il y aurait là une preuve de plus que l'art chrétien, à son début, imitait des modèles plus anciens, en se les appropriant. Ces observations sont, à ce qu'il semble, nouvelles et peuvent devenir fécondes.

Quant aux remarques sur les manuscrits, il faudra les compléter, en discutant la question des origines, celle du rapport du manuscrit de Rome avec les similaires de Milan et de Paris, enfin celle du secours que les manuscrits carolingiens de Térence ont fourni aux enlumineurs des manuscrits plus récents. M. Pératé a cité en passant un Térence illustré du XIII<sup>e</sup> siècle qui est au Vatican. Il faudra rechercher les autres manuscrits illustrés de Térence et notamment examiner celui de Tours, qui est du XII<sup>e</sup> siècle, et les deux manuscrits du temps de Charles VI qui sont, l'un à la Bibliothèque nationale et l'autre à l' Arsenal.

M. LÉCRIVAIN avait envoyé l'an dernier une remarquable étude sur la constitution et le recrutement du Sénat romain après Dioclétien. Cette année encore, notre jeune historien s'est attaqué avec hardiesse et bonheur à une question obscure et controversée. Le sujet qu'il a choisi

(*Histoire du domaine impérial depuis Auguste jusqu'à Dioclétien*) a de l'intérêt, car il touche au régime de la propriété vers la fin de l'empire ; mais il est très difficile, et on n'arrive pas toujours à l'éclaircir. Des juges versés dans l'étude de la jurisprudence et au courant des détails de l'administration romaine décideront si toutes les fois que M. Lécrivain contredit M. Mommsen ou M. Hirschfeld, c'est lui qui a raison ; mais ses déductions semblent solides, et il les appuie toujours sur des textes de lois ou des documents épigraphiques. Ce travail donne l'idée d'un esprit sérieux et ferme, que ces questions obscures ne troublent pas, et qui apporte à les traiter une vigueur de raisonnement et une étendue de connaissances remarquables.

M. LANGLOIS est resté fidèle aux recherches qui l'avaient occupé en 1885. Il remit l'an dernier une notice sur 80 manuscrits en langue d'oïl ou en langue d'oc faisant partie du fonds de la reine de Suède. Il a continué en 1886 ce travail de patience méritoire et de scrupuleuse exactitude. Il faut louer le soin avec lequel ce jeune savant a relevé tout ce qui peut servir à l'identification des ouvrages ou à l'histoire des manuscrits ; toutefois nous croyons qu'en général les notices sont trop longues et que beaucoup de citations devraient être réduites considérablement. Il était inutile de transcrire des pages du roman de Sydrac ou du Trésor de Brunet Latin, puisqu'on possède de ces ouvrages un grand nombre de copies qui valent mieux que celles du Vatican. Il n'était peut-être pas indispensable, pour les manuscrits postérieurs au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, de donner les premiers mots du

deuxième feuillet, à moins qu'on ne supposât que ces manuscrits ont pu appartenir à des bibliothèques princières, où ce moyen d'identification était employé. Il y avait peu d'intérêt à reproduire des listes de manuscrits qui avaient déjà été données par les éditeurs; mais il faut dire que M. Langlois n'avait pas à sa disposition des renseignements bibliographiques suffisants, et que dans le doute il lui pouvait sembler plus sage d'en donner trop que d'en donner trop peu. Ainsi s'explique aussi l'erreur, en quelque sorte inévitable, où il est tombé en croyant avoir découvert quelques ouvrages jusqu'ici non signalés. Nous devons cependant aux dépouillements de M. Langlois la connaissance d'un assez grand nombre de particularités intéressantes, parmi lesquelles il convient de signaler l'analyse d'une traduction, jusqu'ici inconnue, de la *Consolation* de Boëce. C'est grâce à M. Langlois que le nom du traducteur, maître Pierre de Paris, prendra place dans nos annales littéraires de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XIV<sup>e</sup>.

M. André BERTHELOT a envoyé un mémoire sur les *Manuscrits alchimiques grecs de la Bibliothèque Vaticane*.

Vous savez tous, Messieurs, quelle pensée a dicté le choix de cette étude : le jeune savant a voulu s'associer, dans la mesure de ses forces, aux travaux de son père, notre illustre confrère de l'Académie des sciences. C'est grâce à l'auteur des *Origines de l'alchimie* que des écrits longtemps dédaignés ont pris un intérêt particulier. En effet, les traités grecs sur l'alchimie, tout en roulant sur des questions d'une nature chimérique, contiennent une

multitude de renseignements précieux, pour la connaissance, soit des procédés techniques de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, soit des théories et des croyances des gnostiques et des philosophes à l'époque de la fin de l'empire romain et aux débuts du moyen âge.

Les manuscrits alchimiques grecs se trouvent disséminés dans la plupart des grandes Bibliothèques de l'Europe : la Bibliothèque nationale de Paris en possède une dizaine des plus importants. Plusieurs existent au Vatican et il était utile de les soumettre à une analyse précise qui permît de les comparer avec ceux que nous possédons ici.

C'est ce travail que M. André Berthelot a exécuté avec un soin minutieux. Il a examiné treize manuscrits de valeur et d'intérêt divers. Huit manuscrits du fonds Vatican (984, 1456, 212, 178, 223, 867) et deux du fonds Ottoboni (60 et 193) n'ont fourni que des renseignements concis et de peu d'importance. Le manuscrit 914 (XV<sup>e</sup> siècle) contient des traités de tout genre, entre autres une suite de recettes relatives pour la plupart à l'art d'écrire en lettres d'or, sujet fort important pour les copistes du moyen âge. M. Berthelot en a pris une copie et en indique les titres dans son mémoire. Le manuscrit 1134, sur papier, daté de 1378, écrit en Calabre, contient 110 feuillets sur l'alchimie : ce sont des recettes relatives aux métaux, aux sels, au soufre, à l'arsenic, à l'élixir, toutes postérieures aux Arabes.

Les manuscrits 672 et 1763 renferment, avec d'autres ouvrages de Psellus, sa lettre sur l'alchimie. Cet écrit, qui sert en quelque sorte de préface à la collection, est

adressé dans certains manuscrits au patriarche Xiphilin, dans d'autres à Michel Cerularius, l'un de ses prédécesseurs. De là une question pendante entre les érudits et à laquelle M. Berthelot apporte incidemment de nouveaux documents.

C'est sur le numéro 1174 qu'il a concentré ses efforts; ce manuscrit, en effet, répond d'une manière générale, par son contenu, aux manuscrits qui renferment la vieille collection, formée à Constantinople entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle. M. Berthelot en a copié le quart environ. Il en a fait une analyse minutieuse, et il l'a comparé avec les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris et avec ceux de Florence, de Gotha, de Weimar, de Munich, de Leipzig, de Vienne, tous examinés par lui sur place, plus sommairement, il est vrai, que le manuscrit 1174 du Vatican. Ce dernier remonte au XV<sup>e</sup> siècle. Mutilé en quelques endroits, il a été complété par Angelo Mai, d'après un autre manuscrit qu'on n'a pas retrouvé jusqu'ici. On sait que Léon Allatius avait formé au XVII<sup>e</sup> siècle le projet de publier la collection des alchimistes grecs, en grande partie d'après ce manuscrit. M. Berthelot a recherché la trace de ce projet inexécuté dans les papiers d'Allatius conservés à Rome et a réuni à cet égard des documents de quelque intérêt. Enfin, M. Berthelot a cherché à fixer la place que le manuscrit 1174 occupa parmi les familles des manuscrits alchimiques et à en établir la filiation.

M. Paul FABRE a fait en quelque sorte du *Liber Censuum*, rédigé en 1192 par ordre du camérier pontifical Cencio Savelli, son domaine propre. L'année dernière il en avait

étudié tous les manuscrits connus, et grâce à la comparaison attentive des moindres variétés de rédaction, grâce à l'observation minutieuse des particularités matérielles de l'écriture et du parchemin, il était parvenu à déterminer la date, le contenu primitif et les développements successifs du célèbre polyptyque. Cette année, il s'est proposé de rechercher les sources auxquelles Cencio avait puisé et de remonter de degré en degré jusqu'à l'origine même de ce genre de recueils, destinés à consacrer les droits de l'Église romaine et à les sauver de l'oubli auquel la situation de la papauté dans Rome et ses fréquents exils les exposaient.

Cencio indique lui-même dans sa préface les motifs de son entreprise ainsi que les documents dont il a fait usage. Son but était de substituer aux anciens livres censiers, incomplets et quelquefois fautifs, qui rendaient difficile la perception des revenus du Saint-Siège, un registre unique, où se trouveraient consignés d'après des actes authentiques tous les *cens* dus à l'Église romaine. Quant à ces actes authentiques, qui devaient servir de base à son registre, il les divise en trois catégories : les *Tomii charticini* ou Chartes originales, les Registres pontificaux et les Mémoires dignes de foi (*Memorialia veratia*).

Les Chartes et les Registres n'étaient pas de nature à provoquer de bien longues explications. En revanche, M. Fabre insiste longuement sur les *Mémoires*, dont l'analyse forme la presque totalité de son travail; et c'est à bon droit, car les documents que Cencio désigne sous le nom de *Memorialia* ne sont autre chose que les anciens livres censiers de ses prédécesseurs.

Le premier document dont M. Fabre aborde l'examen est un ouvrage du cardinal Albinus, qu'on désignait ordinairement sous le nom de *Gesta pauperis scholaris*, et dont la majeure partie est encore inédite. Des onze livres dont se composent les *Gesta*, les deux derniers seulement, qui ont pour objet de constater et d'enregistrer tous les droits de l'Église romaine, rentraient dans le sujet traité par M. Fabre. Contrairement à l'opinion de plusieurs critiques, qui ont considéré ces deux livres comme une des sources immédiates du recueil du camérier Cencio, M. Fabre, avec cette pénétration dont il a déjà fourni des preuves dans ses précédents travaux, établit que les deux auteurs, qui étaient contemporains, ont puisé aux mêmes sources.

Une de ces sources, et peut-être la plus importante, est, comme l'établit notre jeune savant, un document dont l'ensemble n'avait pas été suffisamment étudié, et dont le caractère même avait été souvent méconnu, le *Liber politicus* du chanoine Benedict, composé sous le pontificat d'Innocent II (1130-1143).

Remontant plus haut encore, M. Fabre a reconnu dans le *Liber Censuum* et dans les *Gesta* les traces, et, pour ainsi dire, le squelette de deux registres dus à l'initiative pontificale, l'un d'Eugène III, l'autre d'Adrien IV. Il a même pu, sans beaucoup d'efforts, établir que l'auteur du second registre était le cardinal Bozon, élevé par Adrien IV aux fonctions de camérier.

Quant aux documents antérieurs aux règnes d'Adrien IV et d'Eugène III, M. Fabre en indique la source dans la *Collectio canonum*, dédiée en 1086 par le cardinal Deusdedit

au pape Victor III. Mais M. Fabre ne s'arrête pas là : poursuivant d'étape en étape la route qu'il a si courageusement parcourue, il émet la conjecture que le plus ancien document qui se trouvait à la base du *Liber Censuum* serait la collection d'Anselme de Lucques. Quoi qu'il en soit, Anselme, tout en étant un peu plus âgé que Deusdedit, était, comme ce dernier, contemporain de Grégoire VII ; et des considérations générales ne permettent pas de chercher les origines du *Liber Censuum* au delà de la renaissance grégorienne. C'est évidemment à cette époque et sous l'inspiration de ce pape, qui tentait de restaurer à la fois l'autorité morale et la puissance séculière du Saint-Siège, qu'ont dû être entrepris les premiers essais de ces livres censiers, destinés à remplacer, après plusieurs siècles de bouleversements et de barbarie, les anciens polyptyques de l'Église romaine.

M. Pierre de NOLHAC, membre de l'École de Rome durant les années 1883, 1884 et 1885, a remis en 1886 le mémoire que l'état de sa santé ne lui avait pas permis de terminer l'an dernier. Ce mémoire, qui fait connaître le fonds grec de la Bibliothèque de Fulvio Orsini, fait partie d'un travail plus considérable que M. de Nolhac préparait, et qui comprendra l'histoire de cette Bibliothèque célèbre et la description complète des livres dont elle se compose, livres manuscrits et imprimés, en grec, en latin, en italien et autres langues modernes, presque tous intéressants à des titres divers. En effet, plusieurs de ces livres peuvent passer pour des éditions critiques, leurs savants propriétaires ayant noté en marge des leçons tirées de manuscrits

dont quelques-uns n'existent plus aujourd'hui, ainsi que leurs conjectures et celles de leurs amis. Pour citer un exemple, les marges de l'*Aldine des Œuvres morales de Plutarque* sont couvertes de variantes nombreuses et nettement distinguées les unes des autres.

La plupart des livres d'Orsini avaient appartenu à d'autres humanistes célèbres. M. de Nolhac s'est plu à les classer d'après leur provenance et à compléter ainsi les notions que l'on avait sur les Bibliothèques de Constantin Lascaaris, du cardinal Bembo et sur d'autres collections notables du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle. M. de Nolhac aime à suivre les livres de main en main, à faire leur histoire; il s'intéresse à eux comme si c'étaient des personnes, sans compter qu'ils lui apprennent toutes sortes de détails curieux sur les personnes, les copistes, les érudits de la Renaissance. Le jeune auteur a mis dans son travail l'exactitude et la conscience que demandent de pareilles recherches; il y a même porté un grand zèle, une espèce de passion qui est la meilleure garantie de ce qu'il pourra nous donner encore. Ces prévisions se sont déjà réalisées : depuis que nous avons examiné son mémoire, M. de Nolhac a fait à l'Académie une lecture établissant que la Bibliothèque Orsini conserve le *Canzoniere*, en partie autographe, de Pétrarque.

Les pensionnaires du palais Farnèse n'ont pas fouillé le sol, mais ils ont, comme vous le voyez, Messieurs, fouillé les bibliothèques, et leurs explorations n'ont pas été moins fructueuses que celles de leurs camarades d'Athènes. Pleins d'ardeur et de persévérance, stimulés par deux hommes éminents et dévoués, les uns et les autres se sont

efforcés de répondre à notre sollicitude et à l'attente du pays. Leurs travaux, méritoires et intéressants à des titres divers, plusieurs déjà très remarquables, en promettent d'autres plus importants encore, et vous pouvez concevoir le légitime espoir que ces jeunes savants sauront un jour, en rivalisant avec leurs aînés, répandre comme professeurs le goût des fortes études, susciter de nouvelles vocations, et ajouter eux-mêmes au progrès de la science.

